

NOTE
à Monsieur le Ministre de l'Education nationale
sur la consultation
“ Quels savoirs enseigner au lycée ? ”

- 1) La méthode de la consultation s'est avérée efficace du point de vue de sa capacité à **mobiliser les acteurs**, à **maîtriser les lobbies** (d'abord hostiles, ensuite sollicitant de participer et prenant à leur compte les conclusions des questionnaires qu'ils avaient d'abord vivement contestés), à **réduire leurs propos conservateurs** (personne ne récuse plus la nécessité de faire évoluer le métier d'enseignant), à **impliquer l'ensemble de la population à la question de la fonction des lycées** (la presse nationale et régionale en témoigne très largement).
- 2) Mais la démarche de la consultation a fait que sont dépassés ses objectifs initiaux. Les **attentes** qu'elle a soulevées sont maintenant très importantes et nécessitent **une réponse politique**. C'est ce qui fera la différence forte avec les précédentes opérations (Bourdieu-Gros). La question du lycée et de la mission des enseignants ne peut plus décemment être débattue entre l'administration et les syndicats ; la population, les fédérations de parents d'élèves et les lycéens ne comprendraient pas. Les syndicats eux-mêmes comprennent bien que nous sommes en face d'une nouvelle donne qui concerne la nation.
- 3) A travers les trois revendications majeures qui émergent de la consultation :
 - l'allègement des programmes,
 - la réduction de l'horaire des élèves,
 - l'aide au travail des élèves,c'est, en réalité, la question de **la démocratisation de l'accès aux savoirs au lycée et de l'intégration sociale** qui est posée. Nous sommes en face d'une situation où le libéralisme marchand développe, à côté du service public, une multitude d'offres qui favorisent massivement les élèves qui peuvent se contenter d'aller consommer quelques cours au lycée. C'est donc un enjeu sociétal majeur qui nous concerne aujourd'hui. Tous (élèves, parents, enseignants) savent que l'école aggrave les inégalités sociales. Les enseignants, en particulier souffrent d'être les agents de cette sélection. C'est à travers ce seul prisme qu'il faut analyser toutes nos propositions. Si nous sommes capables de montrer que celles-ci peuvent contribuer à la justice sociale, nous emporterons l'adhésion de tous, en particulier des enseignants. Ces derniers traduisent souvent leur malaise par des revendications corporatistes qui, une fois obtenues, ne les satisfont jamais. Ils attendent un Ministre qui leur permette de se réconcilier avec eux-mêmes et d'échapper à une situation qui les met chaque jour en face d'élèves dont ils n'arrivent pas à maintenir l'attention...
- 4) C'est pourquoi nous proposons :
 - que les élèves aient DROIT à bénéficier de 35 heures de travail dans l'établissement (avec un maximum de 26 à 28 heures de cours, et le reste à leur disposition pour les aider avec tous les moyens possibles, documentaires, informatiques, aides d'adultes, etc.) ; ce droit est une question de justice sociale. Et c'est ce que les élèves demandent : moins de cours mais plus de disponibilité du lycée à leur égard.
 - qu'il soit, en même temps, interdit de leur imposer des tâches spécifiquement scolaires qui les occupent plus de 35 heures en moyenne par semaine, ce qui dégage du temps

pour LA LECTURE et la CULTURE PERSONNELLE qui deviennent des priorités du lycée, ce qui permet aussi d'avoir des investissements dans la vie démocratique et le tissu associatif,

- que les enseignants aient une partie de leur service statutaire dans des tâches très définies d'aide aux élèves.
- que soient créées au lycée les conditions techniques pour que le travail y soit véritablement la norme (le " vrai travail " ; les élèves disent que le vrai travail est le contraire de l'ennui) : c'est dans cet esprit que nous faisons toute une série de propositions concernant la culture commune (dont l'expression artistique, l'éducation civique, juridique et politique), les formes d'évaluation, l'interdisciplinarité, l'articulation des savoirs et de la vie, etc...

Au total, il nous semble que les conditions sont réunies pour un changement décisif qui ne soit pas une réforme de plus, mais, par l'intermédiaire du lycée, la première pierre d'une évolution déterminante de l'Ecole tout entière. La démocratisation, toujours annoncée, n'a jamais été réalisée car on a toujours négligé un facteur absolument essentiel : un élève ne peut réussir ses études que s'il est **accompagné dans son travail** et non pas seulement si on lui fournit des connaissances purement informatives.